



Patrick ALLEMAND

Conseiller Municipal et Métropolitain de Nice

Président du Groupe « Un Autre Avenir pour Nice »

Monsieur Marc CECCALDI

Ministère de la Culture - DRAC PACA

Directeur régional des affaires culturelles

23 boulevard du Roi René

13617 AIX-EN-PROVENCE Cedex 01

Objet : Demande d'ouverture de classement.

Nice, le 29 janvier 2019

Monsieur le Directeur régional,

En qualité de conseiller municipal de Nice, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir ouvrir une procédure de classement concernant la villa Paradiso située à Nice, 24 boulevard de Cimiez.

En effet, cette villa, outre son intérêt architectural et son parc, a une histoire. C'est une imposante demeure aristocratique de la fin du XIXème siècle, construite par l'architecte Lucien BARBET, en 1881, pour Adolf SICARD, et rachetée un peu plus tard par la baronne Hélène de ZUYLEN de NYEVELT de HAAR. C'est cette villa qui abrita la relation que la baronne a entretenue avec Renée VIVIEN entre 1901 et 1907, et c'est dans ces lieux que s'organisa leur collaboration littéraire.

Cette villa niçoise fut ensuite le lieu de séjour des Prix de Rome durant la seconde guerre mondiale en remplacement de la Villa Médicis à Rome. En effet, durant la guerre, après une première interruption de ce grand concours artistique, Benito MUSSOLINI avait définitivement confisqué la Villa Médicis à la France qui ne pouvait plus envoyer ses lauréats à Rome.

L'Académie se replia alors en France jusqu'en 1945. À l'instigation de Jérôme CARCOPINO, elle élit domicile à la villa Paradiso. Ses parties communes et ses vastes écuries furent hâtivement transformées en ateliers pour y recevoir les artistes. C'est l'architecte Bernard ZEHRFUSS, Grand Prix de Rome d'architecture de 1939 et animateur du groupe d'Oppède, et Lucas, Grand prix de Rome de peinture de 1937, qui essuieront les plâtres.

En 1941, le futur conservatoire à rayonnement régional fut installé dans les murs de cette villa. Il y demeurera jusqu'en 2006 où il fut transféré dans des bâtiments modernes. Le Conservatoire de musique de Nice forma, au fil des ans, une pléiade de solistes de renom parmi lesquels : les pianistes Samson FRANCOIS et Gabriel TACCHINO, Jacques TADDEI, membre de l'Institut de France, Olivier GARDON, Marie-Josèphe JUDE, Philippe

BIANCONI, Gilbert SAN PIETRO di MONTE ROSSO, fondateur et directeur du Concours International de Piano Nice Côte d'Azur, Eve RUGGIERI, les violonistes Christian FERRAS, Jacques-François MANZONE, Sylvie GAZEAU, Jean-Jacques KANTOROW, l'altiste Jean SULEM, le pianiste de jazz Franck AMSALLEM, le pianiste Didier CASTELL-JACOMIN ou le corniste canado-français Roger-Luc CHAYER. L'organiste Pierre COCHEREAU en fut le directeur de 1962 à 1980. Il donna son essor à l'institution qui évolua d'un Conservatoire municipal à un Conservatoire national puis national de Région.

Après la guerre, la Ville de Nice décida de conserver les six ateliers aménagés pour le Prix de Rome et de les attribuer à des artistes sélectionnés.

Parmi les artistes qui bénéficièrent d'un des ateliers de la Villa, on trouve notamment :

- Le peintre Julien Henri LENGRAND, premier grand prix de Rome de gravure.
- Le sculpteur Maurice GAMBIER d'HURIGNY, prix de Rome de sculpture.
- Le sculpteur Marcel MAYER avec son confrère René COLLAMARINI.
- Le sculpteur Enzo DELI.
- Le peintre Raymond MORETTI qui y réalisa des dessins avec Jean COCTEAU.

Notre ville a la chance de détenir un patrimoine exceptionnel puisque 75 sites ou bâtiments sont déjà classés. Parmi ces derniers, on retrouve de nombreux bâtiments de prestige comme le Château de l'Anglais, le Château de Valrose, l'Hôtel Alhambra, le palais Barety, la villa Les palmiers où se situent les archives municipales, etc. C'est dans cette continuité que s'inscrit cette demande.

En effet, la ville, propriétaire de la villa Paradiso, vient de prendre la décision de la mettre en vente pour la somme de 7 millions d'euros. La délibération* a été votée en conseil municipal le 11 octobre 2018, délibération à laquelle je me suis opposé. La villa a même été mise en vente sur le site « Le bon coin ».

Cette décision de la municipalité a choqué profondément les Niçois. C'est la raison pour laquelle je vous sollicite afin que la villa soit protégée, si la vente se faisait.

D'anciens élèves du conservatoire voudraient en faire un lieu d'arts et d'évènements. Certains ont fait de belles carrières et ne veulent pas voir ce patrimoine tomber aux mains de promoteurs. Ce collectif d'artistes et d'anciens élèves est animé notamment par le pianiste Gilbert ROSSO et par Jérôme DURIF, dirigeant de la société Ginkgo.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Directeur régional, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Patrick ALLEMAND

P.J. : *Délibération du conseil municipal du 11 octobre 2018.